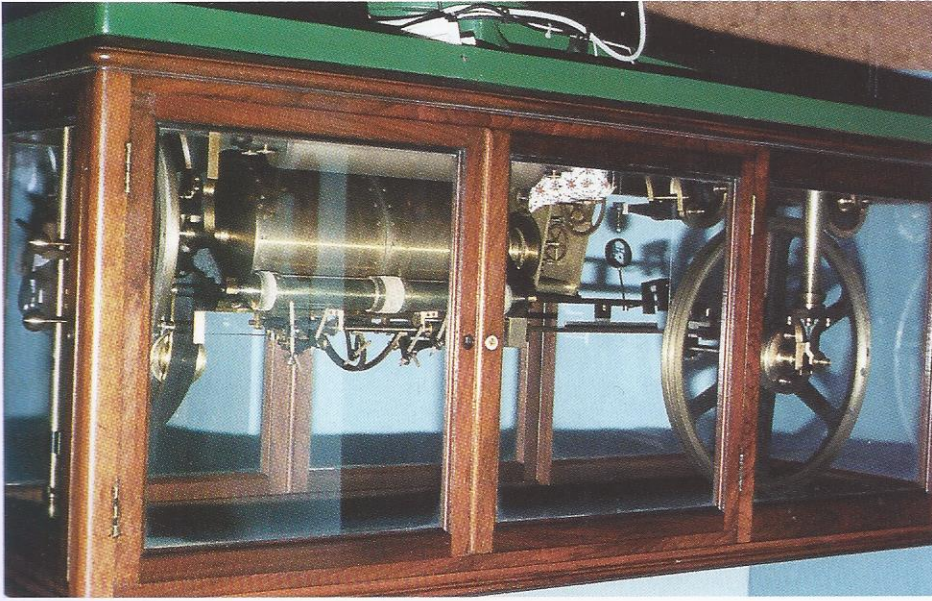


L'enregistreur des marées mis en service en 1890. Le tambour enregistre sur papier les variations de hauteur de la mer. A l'extrémité, le planimètre totalisateur automatique à compte-tours calcule directement le niveau moyen de la mer.



Le repère fondamental qui doit rester toujours accessible est situé "à sec" à 1,660 mètre au-dessus du niveau moyen de la mer, niveau zéro du Nivellement Général de la France. Ce repère en bronze avec une tête sphérique en platine-iridium est scellé dans un cylindre de granit solide du rocher compact.



MOUSSON

Entrée de la galerie sous-marine, en forme d'ogive. Le clapotis que l'on voit sur la photo est stoppé par la première chicane qui est un mur percé d'orifices.



Coupe du marégraphe. Dans la salle du haut l'appareil enregistreur avec son planimètre totalisateur, son cylindre tournant et sa poulie de renvoi. Dans le sol de la salle basse, à + 1,660 mètre au-dessus du niveau moyen de la mer est scellé le repère fondamental en platine iridium. Au niveau de la mer, le flotteur dans un puits communiquant avec la mer par un tunnel à voute en ogive.

